ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET

CONSEIL DE FACULTÉ DE LA FACULTÉ

DES SCIENCES SOCIALES

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rapport du Doyen

et rapports des Directeurs d’Instituts

Le 27 juin 2013

Ce rapport s’appuie sur le dialogue de gestion 2014 et la contribution des différents directeurs d’Instituts qui ont élaboré des rapports d’activité pour leurs instituts et que je remercie. Ces rapports seront joints en annexe au présent rapport

Après quelques données générales (évolution des effectifs, des personnels), nous nous attacherons à souligner les faits marquants de l’année passée – en particulier la mise en place de la nouvelle offre de formation, et je remercie Didier, mais aussi l’ensemble des responsables de formation et plus largement tous les enseignants-chercheurs pour leur réactivité, mais encore tout le personnel administratif et particulièrement Clarisse et Handan sans qui ce travail n’aurait pas été possible.

Nous terminerons sur le dialogue de gestion et quelques chantiers à moyen et long terme.

**EFFECTIFS**

Globalement, les effectifs sont en léger accroissement (1349 au 15.01.2011, 1362 au 15.01.2012, 1416 au 15.01.2013). Cet accroissement est cependant inégalement distribué

*Effectifs en hausse*

* on constate une forte augmentation des effectifs en EAD, qui concerne donc essentiellement les effectifs de licence ; on passe de 262 inscrits en 2009/10 à 384 étudiants en 2012/13. En un an, les effectifs de 1° année augmente de 22 étudiants ;
* en première année de cursus normal, on relève une augmentation de 46 étudiants, soit 12%. Est-ce un effet de la mise en place d’un contingentement en Psychologie ?
* Plus globalement croissance en LICENCE

*Evolution contrastée en Master*

* légère augmentation en M2 (on passe de 128 étudiants à 140 étudiants),
* forte diminution en M1 (148 à 119), quelle que soit l’institut (sauf démographie qui reste stable) ; la baisse est particulièrement sensible en sociologie (qui passe de 60 à 47 retrouvant l’étiage de 2011, et en intervention sociale (on passe de 37 à 24 FI+FC). S’agit-il, comme l’évoque le CERIS, d’une baisse relative de recrutement des écoles du travail social qui assèche le recrutement en M1 ? Se repose la question des options à faible effectif : 60 étudiants pour 6 options pose problème, même si des étudiants des autres spécialités ou d’autres mentions viennent renforcer ces effectifs.

**PERSONNEL**

*Personnel enseignant*

Rentrée 2012

La rentrée a été marquée par le décès brutal d’Elise GUIRAUD-TERRIER, Maitre de Conférences associée au CERIS et directrice du RESCIF

Départ à la retraite de personnalités marquantes de la Faculté : Jacqueline IGERSHEIM, Juan MATAS et François STEUDLER ; Brigitte FICHET les a rejoints un peu plus tard, en février ; Gerald BRONNER est parti pour l’université de Paris 7.

Arrivée de Salomé DEBOOS et Pierre LE ROUX comme Maitre de Conférences d’Ethnologie ; d’Alice DEBAUCHE toujours Maitre de Conférences en Sociologie ; de Vincent BEAL à l’IUAR ; promotion d’Estelle FERRARESE.

Rentrée 2013

Départ à la retraite d’Eric NAVET en août prochain ; arrivée comme professeurs de Smaïn LAACHER (Sociologie générale et intervention sociale) et Romuald NORMAND (Sociologie : organisation et santé) et d’Anaïk PIAN come MCF en sociologie du développement et des migrations ; promotion de Didier BRETON. Arrivée de Hervé POLESI comme maitre de Conférences associé au CERIS

ATER : Karen HOFFMANN-SCHICKEL (Ethnologie), Elise PAPE (Sociologie), JAYET Cyril

(Quantitatif)

2014

4 postes ont été inscrits au dialogue de gestion

* le poste de PR d’Ethnologie Générale (E NAVET), gelé cette année et remplacé par un ATER (Karen HOFFMANN-SCHICKEL) ;
* le poste de MCF de sociologie des cultures et des religions (S. Nizard), différés depuis 3 ans , donnant lieu au versement de 196 HC cette année ;
* le poste de MCF de sociologie quantitative (poste MCF D. Breton) donnant lieu à un poste d’ATER en 2013/14 ;
* le poste de MCF de sociologie de la famille (poste K Chaland) susceptible d’être vacant

*Personnel administratif*

Nous avons accueilli en décembre Laurence OBERLE qui a remplacé Stéphanie GUITTON. Izabela CHORZEWSA reprend ses fonctions en septembre au secrétariat de licence. Laurence OBERLE remplace Handan ALKAN en congé de maternité.

Cette effervescence ne doit cependant pas masquer que la Faculté est globalement sous-dotée, tant en personnel enseignant qu’en personnel administratif. L’essentiel des mouvements est générée par des départs à la retraite, il est vrai remplacé mais le poste de PR d’Ethnologie va être gelé et un poste de MCF (Religions et Cultures) va donner lieu au versement d’HC. L’importance des heures complémentaires (demande de 6602 HC intégrant 4818 heures de déficit du potentiel d’encadrement par rapport à l’offre de formation auquel s’ajoute 1784 heures de détachement, délégation, décharge, congés de maternité (3), postes non pourvus)

**FAITS MARQUANTS**

*Commission pédagogique*

Comme on l’a souligné, la commission pédagogique a effectué un gros travail pour le préparation de l’offre de formation 2013/17. Je remercie tous les responsables de semestre et de cursus, je remercie aussi Didier qui a tenu la barre, et Clarisse et Handan qui n’ont pas ménagé leur peine.

Comme le dit Roland Pfefferkorn, un effort a été fait pour assurer davantage de cohérence entre les différents niveaux.

*Commission scientifique*

La commission scientifique s’est réunie pour distribuer la dotation dont on peut regretter la modestie.

*Bibliothèque*

La commission de la bibliothèque s’est réunie à deux reprises. On peut regretter la diminution continue (25% cette année) des achats de monographies, au profit d’une augmentation toujours plus forte des budgets réservés

*Laboratoires*

Création au 1° janvier de SAGE.

Mobilisation pour la reconduction comme UMR du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe.

*Nouvelles habilitations*

Reconduction des licences et masters existants et du DEUST

Création de la licence renforcée et de la licence professionnelle « Chargé de mission ville et développement durable ».

**DIALOGUE DE GESTION**

Tout d’abord, nous avons été félicités pour la bonne gestion de la Faculté. Je voudrais les attribuer, pour leur part qui n’est pas mince, à l’ensemble du secrétariat et en particulier à Catherine GRAEFFLY

Ceci étant, et je reprends ce que Roland PFEFFERKORN, mais d’autres, ont à juste titre souligné, il s’agit d’un contexte de pénurie et la situation de la faculté, tant pour les enseignants-chercheurs que pour le personnel administratif, est préoccupante.

On peut se réjouir que le projet présenté par la Faculté concernant l’accompagnement des L1/L2 en remplacement du PLR ait été acté (mais pour 2014) ; nous avons également obtenu que la quotité de l’un des postes de secrétariat soit portée à 100%, en fait que le potentiel de secrétariat soit simplement reconduit ; les postes d’enseignants-chercheurs demandés en première ligne – à l’exception du poste de MCF de sociologie de la famille – semblent devoir être mis au concours l’année prochaine ; la dotation d’une poste de secrétariat supplémentaire accompagnant le transfert de charge de la scolarité centrale vers les composantes a également été acté.

Par contre, la dotation en heures complémentaires est insuffisante : la demande de la Faculté est de 6700 heures, dont 5000 heures de déficit d’encadrement structurel (Charges d’enseignement – potentiel d’enseignement) ; les 1700 heures restantes sont liées à des décharges de service, une délégation CNRS, 2 congés « nouvellement nommé », 3 congés de maternité …).

La dotation annoncée est de 5000 heures. Comme l’an passé (l’offre initiale était de 4600 heures ; la dotation finale a été de 5200 heures), il va falloir négocier et nous l’avons déjà annoncé. Ceci étant, il va falloir reconduire des mesures de limitation des heures (cours à faibles effectifs ; réduction des heures de cours ; EAD…)

**QUELQUES PROJETS**

*Les enjeux*

Trois enjeux majeurs doivent être pris en compte : la faculté doit avoir le souci de l’excellence d’une part, celui de l’intégration des plus fragiles d’autre part ; il faut enfin veiller à la dimension européenne et internationale de la formation.

- Pour le développement de l’excellence

En accord avec le projet de l’Université, la Faculté s’attache à renforcer son inscription dans le périmètre restreint de l’excellence, tant dans les disciplines qu’elle regroupe que par son inscription économique et sociale, au niveau régional, national et international. Ce projet ambitieux est déjà partiellement d’actualité (licence renforcée…), il doit être développé, à travers l’offre de formation (futur master européen) et son articulation à la recherche (LabEx IPopS…)

- Pour l’accueil d’un public fragile

Les sciences sociales attirent au sortir du secondaire une population très contrastée : si une partie de celle-ci est sans nul doute concernée par un projet d’excellence, une autre part est davantage en besoin d’accompagnement et de soutien comme en atteste notamment le taux d’échec ou d’abandon d’études en L1 et L2. Les dispositifs « Réussir en Licence » , MTU, le tutorat constituaient une réponse partielle à cette demande, et la fin du PRL n’est pas de bon augure. La question de l’accueil de ces populations reste posée, associant une exigence de qualité à une demande légitime d’accès à l’enseignement supérieur.

- Pour le développement de la dimension européenne et internationale de la formation

La dimension européenne et internationale de la Faculté est déjà bien développée en termes d’accords bilatéraux et de collaborations de recherche. Elle doit cependant être renforcée de plusieurs manières. D’une part, en termes d’échanges effectifs d’étudiants : le nombre de semestres passés à l’étranger par des étudiants de la Faculté doit augmenter significativement ; pour cela, la démarche d’information et de sensibilisation sera poursuivie et le nombre d’accords sera renforcée. D’autre part, la capacité linguistique des étudiants doit être significativement améliorée, pour une bonne part d’entre eux : validation de niveaux de compétence linguistique et possibilités élargies de suivre des cours de sciences sociales en langues étrangères. Enfin, le développement d’une formation européenne de niveau master permettrait d’associer niveau d’excellence et dimension internationale

*Les projets*

Renforcement de l’accompagnement des L1/L2

Européanisation du master intervention sociale, conflit et développement

Master d’Ethnologie en EAD

Développement de la professionnalisation de certaines formations de la Faculté et de l’inscription de la Faculté dans le contexte régional, national et international

**Rapport du Directeur de l’Institut de sociologie**

Faculté des sciences sociales, Université de Strasbourg

Assemblée générale et Conseil de Faculté du 27/06/2013

**Préambule : le contexte est difficile**

Après la réunion des trois universités (Marc-Bloch, Robert-Schuman, Louis-Pasteur) dans l’Université de Strasbourg, le processus de fusion-absorption se poursuit (sont concernées désormais l’université de Haute-Alsace et d’autres institutions d’enseignement supérieur alsaciennes).

Après la LRU, en réalité après des années de modifications incessantes imposées à l’université par les orientations européennes définies à Bologne et mises en œuvre par les gouvernements successifs (LMD,…) la nouvelle loi Fioraso ne règle aucune des difficultés induites par ces orientations et la loi LRU, pire, dans sa dernière version, elle prévoit même de supprimer la procédure de qualification.

Même si cette procédure de qualification et le CNU ne sont pas des systèmes parfaits, la suppression de toute régulation nationale sur des critères scientifiques est la porte ouverte à des injustices encore plus fortes dans les recrutements. Une instance nationale d'évaluation, composée de pairs, dont les deux-tiers sont élus, permet de garantir la dimension nationale des concours de recrutement des maîtres de conférences et des professeurs des universités. La suppression d’une telle instance s’inscrit dans le cadre de la régionalisation de l’université et, à terme, de la sortie des universitaires de la fonction publique d’Etat. Concomitante au maintien de l'AERES rebaptisée, elle représente une contribution supplémentaire de l'actuelle majorité à la déconstruction du service public de l'enseignement supérieur.

Ajoutons, mais c’est lié, les implications du désengagement de l’Etat sur le plan financier, les difficultés budgétaires croissantes des universités sont l’occasion de réduire l’offre d’enseignement. La nôtre est concernée aussi : la dotation de fonctionnement de l’Université de Strasbourg baisse de 7,63 % en 2012-2013 et son fonds de roulement est au plus bas. Les organes centraux pèsent sur les composantes pour rationaliser l’offre, avec à la clé des réductions des heures d’enseignements et, à terme, la suppression de certains cours, voire de certains diplômes.

Tout le monde connaît les mesures qui nous ont été imposées dans ce sens cette année et l’année précédente. Je ne détaille pas. Le doyen le fera peut-être.

**Bilan**

Venons-en au bilan et aux perspectives.

Postes (il s’agit de remplacements suite à des départs à la retraite ou des mutations)

Trois postes ont été pourvus à la rentrée 2012/13 à L’Institut de sociologie :

MCF : Vincent Béal, Alice Debauche ;

PR : Estelle Ferrarese

*(et par ailleurs à l’Institut d’ethnologie : MCF Pierre Le Roux, Salomé Deboos)*

Trois postes ont été pourvus récemment, les collègues entreront en fonction à compter de la rentrée 2013/2014 :

PR sociologie générale et intervention sociale : Smaïn Laacher ;

PR professions, organisation, santé : Romuald Normand ;

MCF sociologie du développement et sociologie des migrations : Anaïk Pian ;

*(Ajoutons à ces 3 postes, les deux postes relevant l’un de l’Institut de démographie et l’autre du CERIS :PR démographie : Didier Breton ; MCF associé à mi-temps au CERIS : Hervé Polesi, chargé d’études senior à l’ORSAL (il soutiendra sa thèse en fin d’année).*

J’ajoute deux précisions importantes : deux postes vacants (suite à des départs) ont été gelés en 2012/2013 ; un nombre important de cours sont assurés par des enseignants non statutaires : doctorants, docteurs sans postes, agrégés, etc.

Bibliothèque des sciences sociales :

Lors de la dernière réunion de la commission bibliothèque nous avons appris la diminution de 25 % des achats de « monographies » - c’est-à-dire de livres - par l’Université de Strasbourg. Autrement dit ce sont les lettres et sciences humaines et sociales qui une fois de plus vont faire les frais du coût des abonnements aux bouquets électroniques. De plus la direction de l’université veut baisser de 10% le montant des abonnements (qui s’élevait en 2013 à 7205,79 euros pour la bib de sc. sociales). Par ailleurs on nous impute des abonnements inclus dans l’un ou l’autre de ces bouquets, dont certains à des tarifs prohibitifs tout en nous demandant de supprimer des abonnements papier. Nous avons bien sûr refusé qu’on nous impute ce type d’abonnements (exemple Current sociology : 1057,82 euros !) et demandé d’autres abonnements. Pour les détails voir le compte rendu à venir de la bibliothécaire.

**Perspectives 2013/14 et au-delà**

Postes :

Sont attendus, la publication des deux postes gelés mentionnés plus haut et des autres postes vacants suite à des départs à la retraite ou des mutations

En outre, des créations de postes seraient nécessaires pour pouvoir assurer l’ensemble des enseignements.

De même la sous-dotation en personnels non-enseignants impliquerait la création de plusieurs postes au secrétariat. La comparaison avec les autres UFR ou facultés montre que l’inégalité de traitement (au regard du nombre d’étudiants et d’enseignants-chercheurs) dont souffre la Faculté des sciences sociales, et par conséquent l’Institut de sociologie, est proprement scandaleuse.

Nouvelle offre de formation 2013/2018 :

La nouvelle offre de formation sera mise en place à la rentrée tant au niveau licence qu’au niveau master. Les maquettes ont été préparées en amont depuis trois ans et ont été validées après différentes navettes par toutes les instances. Les réunions et échanges ont été nombreux pour aboutir aux nouvelles maquettes qui sont désormais finalisées pour l’essentiel.

Je ne rentrerai pas dans les détails, chacun pourra consulter les maquettes. Un effort a été fait pour assurer davantage de cohérence entre les différents niveaux, notamment entre la licence et le master et entre le master 1 et le master 2. A la rentrée 2013/2014, le principal changement en licence concerne la création de la nouvelle licence « **Sociologie, parcours renforcé**» qui remplace la licence de *sociologie et économie*. Dans le master de sociologie qui comporte trois spécialités, l’une d’entre elles voit son intitulé modifié : le master de sociologie « recherche » (anciennement *Cultures, conflits, territoires*) devient « **Dynamiques Sociales et Conflits : Théories et Terrains** ». Cette nouvelle offre de formation devrait rester stable pour les 5 prochaines années. Mais d’ici deux ans le processus de validation reprendra…

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION DE L’INSTITUT D’ETHNOLOGIE 2013-2014

BILAN ET PERSPECTIVES

Bureau élargi de la faculté des sciences sociales du 13 juin 2013.

*Nouveaux enseignants 2012-2013*

Depuis septembre 2012, nous avons accueilli deux nouveaux et très dynamiques collègues Salomé Deboos MCF d’ethnologie et Pierre Le Roux MCF d’ethnologie.

*Direction*

Agnès Clerc-Renaud a été élue et a succédé à Eric Navet dans le cours de l’année universitaire. Denis Monnerie a succédé à Gaëlle Lacaze comme adjoint.

*Effectifs étudiants*

Licence présentiel 26 inscrits (36 en 2011-12, 27 en 2010-11)

Licence EAD 104 inscrits (77 en 2011-12, 80 en 2010-11)

Master 1 anthropologie sociale et culturelle 21 inscrits (29 en 2011-12, 20 en 2010-11)

Master 2 anthropologie sociale et culturelle 9 inscrits (13 en 2011-12, 9 en 2010-11)

Master 2 muséo 15 inscrits (9 en 2011-12, 5 en 2010-11)

Une trentaine de doctorants relèvent de l’ethnologie dans les laboratoires LCSE et SAGE, dont plusieurs sont en co-direction ou co-tutelle avec des université étrangères.

*Dotation d’heures*

La petite baisse d’effectif a été accompagnée d’une très considérable baisse de moyens d’enseignement (dotation d’heures complémentaires).

Les heures pour des intervenants extérieurs (vacataires) représentent :

en licence d'ethnologie en 2011/2012 : 181 hetd ; en 2012/2013 : 145.50 hetd

en master d'anthropologie en 2011/2012 : 114 hetd : en 2012/2013 : 128 hetd

en master muséo en 2011/2012 : 187 hetd ; en 2012/2013 : 181 hetd

Pour l'année 2013/2014 il faudra faire le compte par rapport aux cours (non encore attribués) qui seront donnés par les intervenants extérieurs dans la licence et les masters

*Nouvelle offre de formation 2013-2014*

L’année passée à été celle de la mise au point des nouvelles maquettes de licence et de master. En cours d’élaboration nous avons appris la diminution drastique des moyens d’enseignement.

Ceci a amené principalement (i) à une reconfiguration à la baisse de la durée de la plupart des cours et TD de l’année en cours ET de la maquette, (2) à la suppression de la quasi-totalité des options. Dans ce cadre de restrictions, nous avons cherché à proposer les meilleurs enseignements possibles pour les étudiants.

Par ailleurs, la nouvelle offre se caractérise par la mise en place de nouvelles UE « professionnalisation » en licence et master, largement mutualisées avec la DU (ci-dessous).

Cependant un certain nombre d’enseignements (concernant les techniques digitales par ex) ont dû être supprimés, de façon provisoire nous l’espérons.

*Création d’un DU Enjeux et gestion de l’inter culturalité*

A l’initiative de Salomé Deboos un nouveau DU a été créé dont les enseignements débuteront en 2013-2014.

*Secrétariat*

Notre institut est dépourvu de secrétariat créant ainsi une situation très difficile au détriment de l’accueil et du suivi des étudiants, du temps consacré aux recherches et publications de tous et ceci dans un cadre de contraintes bureaucratiques de plus en plus lourdes et contraignantes.

L’attribution d’un poste de secrétariat à une personne compétente pour l’institut d’ethnologie devrait être une priorité pour l’Université de Strasbourg dans le cadre d’une faculté de Sciences Sociales notoirement sous encadrée dans ce domaine.

*Professionnalisation des étudiants*

A l’initiative de Denis Monnerie et grâce à la très forte implication d’Agnès Clerc-Renaud, Salomé Deboos et Pierre Le Roux, notre premier colloque sur la professionnalisation de l’ethnologie (tenu à la MISHA et soutenu par les deux labos, la faculté et l’institut) a eu trois retombées principales (i) directement chez les étudiants (certains venus de fort loin) (ii) la mise en place des nouvelles UE « professionnalisation » en licence et master (iii) la création du DU Enjeux et gestion de l’inter culturalité (supra)

*ERASMUS*

 Les activités ERASMUS se sont poursuivies avec l’invitation du Prof. J.D.M. Platenkamp de l’Université de Münster (Allemagne) qui a donné plusieurs cours conférences. Toutefois le nombre d’étudiants concernés par des échanges ERASMUS, ou du même type hors CE, semble restreint par rapport aux bénéfices qu’il peuvent en tirer, largement démontrés. Dans certains cas un manque de moyens pour des étudiants dynamiques mais pauvres et la lourdeur des procédures peuvent expliquer ce décalage.

*Terrains ethnographiques*

De très nombreux étudiants partent sur le terrain, les plus souvent hélas à leurs frais (le budget de l’institut ne permet pas de financer des terrains ethnographiques), et ce de plus en plus tôt dans leur cursus (ex. : parfois dès les 2° et 3° années de licence ; Népal, Ecosse, etc.). Qu’ils soient salués de leur engagement personnel et scientifique et, pour la majorité d’entre eux pour de leurs très bons résultats de recherche.

*HDR*

Deux collègues ont soutenu leur HDR :

Pierre Le Roux (référent Philippe Descola)

Gaëlle Lacaze (référent Catherine Alès)

*Retraite d’Eric Navet*

Notre collègue Eric Navet part à la retraite, avec l’éméritat, en fin d’année universitaire après une longue carrière dans notre institut qu’il a plusieurs fois dirigé.

*Poste d’Eric Navet*

Le poste d’Eric Navet n’a pas été remplacé, on y a substitué un ATER *qui ne peut effectuer d’heures supplémentaires*. Une très grande inquiétude concerne le remplacement de ce poste prévu pour 2014-15. Les promesses faites par la DRH seront-elles tenues ? La question est d’importance, car le peu de moyens dévolus aux sciences sociales depuis la fusion des trois universités ne fait que se confirmer année après année. Ceci dans un cadre où nous demandons depuis plusieurs années un poste de MCF spécialiste de l’Europe et où la très forte demande pour la création d’un master EAD en anthropologie nécessiterait la création de deux autres postes de MCF et/ou PR.

*ATER*

Le poste d’ATER mentionné ci-dessus a été attribué à Karen Hoffmann-Schickel.

*Recherche*

Le nouveau séminaire de recherche en recherches sur le langage dans la cadre du nouveau laboratoire SAGE, intitulé : « Ce qui se dit, à qui et comment. Approche pan chronique et pluridisciplinaire » et animé par nos nouveaux collègues Salomé Deboos et Pierre Le Roux a connu un vif succès auprès des étudiants et de certains collègues non anthropologues. Une publication est en discussion.

Une collection de « travaux de l’institut d’ethnologie de l’Université de Strasbourg » a vu le jour, sous l’impulsion de Pierre Le Roux qui la dirige.

**INSTITUT DE DÉMOGRAPHIE**

***RAPPORT D’ACTIVITÉ 2012-2013***

Comme pour toutes les composantes de la Faculté de *Sciences Sociales*, l’année 2012-2013 est le terme du plan quadriennal 2009-2012. Hormis quelques changements mineurs, cette année universitaire se situe dans le prolongement des années précédentes

**BILAN**

► **Nombre d’étudiants :**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 |
| Licence (L3) | 25 | 23 | 14 | 18 | 22 | 22 |
| Master 1 | 23 | 24 | 21 | 20 | 22 | 28 |
| Master 2 | 20 | 20 | 19 | 17 | 10 | 19 |
| **ENSEMBLE** | **68** | **67** | **54** | **55** | **54** | **69** |

**Effectifs des inscriptions administratives**

Cette année, l’institut de démographie a retrouvé les effectifs observés habituellement. 2012-2013 a été précédée de trois années au cours desquelles les effectifs ont été plus modestes. Cette situation est liée à la faiblesse des effectifs de licence l’année 2009-2010, que l’on retrouve ensuite lorsque cette promotion franchit les étapes du cursus en master. Une fois cette vague passée, nous avons retrouvé les effectifs habituels.

Le suivi des étudiants d’une année à la suivante, fournit des éléments relativement intéressants :

- La très grande majorité des étudiants de licence est issue de la Faculté de Sciences Sociales (avec la réforme LMD, les réorientations se font désormais en master). Ils ont suivi les quatre premiers semestres de la licence, mais n’ont pas obligatoirement choisi l’option *démographie* dans l’UE5 du semestre 4 (1/4 environ ne l’a pas suivie).

- Parmi les étudiants en licence, un peu plus de la moitié (52 % en moyenne sur 7 années d’observation) poursuivent en master de démographie. Les autres redoublent, abandonnent ou ont réussi un concours d’entrée à des formations dans le domaine sanitaire ou social.

- Le taux de passage au niveau supérieur est un peu plus élevé pour les étudiants en 1ère année de master. Parmi eux, les 2/3 environ poursuivent en 2e année du master.

- Le nombre de candidatures en première année de master est en augmentation constante. Nous avions enregistré plus une centaine de demandes pour l’année 2012-2013. Nous enregistrons à ce jour 145 pré-inscriptions. Au cours des sept dernières années, un étudiant sur deux en moyenne inscrit en master 1ère année, n’est pas titulaire de la licence de démographie. La plupart d’entre eux ont suivi un cursus en économie, géographie, statistique, sociologie, etc.).

- Le suivi des étudiants après l’obtention du master fait état d’une situation satisfaisante : le taux d’insertion professionnelle (emploi en relation avec la démographie) des diplômés de l’année 2011-2012 est conforme aux niveaux observés les années précédentes : 80 %.

**► Équipe pédagogique**

Le corps enseignant de l’institut de démographie est constitué d’un noyau permanent de six enseignants-chercheurs. Quelques changements en 2012-2013 :

- Brigitte Fichet a pris sa retraite le 1er février.

- Philippe Cordazzo a bénéficié d’une délégation de recherche à l’INED dans le cadre du labex iPOPs L’université a été indemnisée des heures complémentaires correspondant à la charge d’enseignement non effectuée.

- Didier Breton a été nommé PR à compter du 3 juin (affectation depuis le 20 juin).

L’équipe pédagogique est ensuite renforcée par l’intervention d’enseignants-chercheurs de la faculté ou de spécialistes d’un domaine proche ou associé à la démographie. Quelques changements en 2012-2013 :

- Remplacement de Catherine Delcroix par Sylvie Monchatre, de Jacqueline Igersheim par Alice Debauche et de François Steudler par Frédéric Imbert (directeur de l’ORSAL).

Parmi les intervenants extérieurs, Simon Leyendecker (chargé d’études au bureau d’études Compas-Tis) a remplacé Marc Schalck, Béatrice Neiter (chargée d’études statistiques à l’INSEE Alsace) Christiane Khun et Khalid Eljim (chargé de recherche à l’université de Bordeaux) Nicolas Cauchi-Duval.

**► Volume horaire de l’offre de formation**

En 2012-2013, le volume horaire des enseignements selon le niveau de formation et le statut des enseignants est le suivant (16 h de conférences non comprises) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Formations | Enseignants | **TOTAL** |
| Faculté SS(e. mutualisés) | Institut démo | Interv. ext. |
| L5 | 96 | 93 | 30 | **219** |
| L6 | 72 | 127 | 30 | **229** |
| M1 | 42 | 136 | 24 | **202** |
| M2 | 12 | 72 | 102 | **186** |
| M3 |  | 192 | 120 | **312** |
| **TOTAL** | **222** | **620** | **306** | **1148** |

Volume horaire (HETD) de l’offre de formation de l’institut de démographie

(Source : guide pédagogique L + M)

En 2012-2013, le volume horaire de chaque cours a fait l’objet d’un « rabotage » selon une règle préalablement établie. Les données présentées dans le tableau ci-avant ne le prennent pas en compte. Pour les intervenants extérieurs, le gain lié à cette restriction a été de 11 % des heures initialement prévues.

Les enseignants de l’institut de démographie dispensent 405 heures d’enseignement (HETD) dans les cursus proposés par la Faculté de Sciences Sociales (hors institut de démographie). Ces heures se répartissent de façon suivante :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Nbre d'heures |
| L1 + L2 | 153 |
| L2 + L3 | 102 |
| L5 + L6 | 54 |
| M1 + M2 | 36 |
| M3 | 24 |
| **TOTAL** | **369** |

**Heures d’enseignement (HETD)**

**► Budget**

Ci-joint le bilan financier

**► Recherche**

Tous les enseignants-chercheurs sur poste appartiennent à SAGE. L’activité de recherche est déclinée en 6 axes dont l’un d’eux (*Axe 4 – Politiques sociales, dynamiques familiales et professionnelles*) co-dirigé par Didier Breton, est en cohérence avec les thématiques du labex iPOPs.

Le parcours *recherche* du master est désormais reconnu. On enregistre cette année 6 stages en laboratoire : 5 en M1 et 1 en M2. Deux étudiants titulaires du master de démographie poursuivent cette année en thèse CIFRE dont l’une est labellisée labex iPOPs.

Les étudiants sont intégrés à trois programmes de recherche développés par l’institut de démographie :

* OCDE : enquête sur l’insertion professionnelle d’étudiants handicapés de quelques pays européens.
* GIP Gérontologie-Alsace : enquête « Bien vieillir en Alsace » s’intéressant à l’isolement des personnes âgées de Gerstheim, Schnersheim, un quartier d’Illkirch et trois quartiers strasbourgeois.
* REUNICA : enquête sur la vulnérabilité des personnes âgées membres de cet organisme (partenariat avec le CERIS et l’ORSAL).

L’institut de démographie est associé à diverses enquêtes :

- Projet de recherche sur le logement en développement durable CIMBEES dirigé par l’Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional.

- Enquête annuelle de l’AFGES sur les conditions de vie des étudiants en Alsace (membre du comité de pilotage et réalisation de l’enquête par trois stagiaires).

- Recensement de la population piloté par la CUS et l’INSEE : participation de tous les étudiants en licence de démographie à la phase de collecte.

La plupart des enseignants-chercheurs participent à des enquêtes en association avec l’INED ou à des projets de formation doctorale d’envergure nationale :

* Enquête EFL 2011 (Famille et Logements) et projet Lili (Des Lieux aux Liens)
* Enquête ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l’Enfance)
* Enquête ERFI-GGS (Etude des Relations Familiales et Intergénérationnelles)
* Enquête MFV (Migrations, Famille et Vieillissement)
* Réseau de formation doctorale en démographie (module microsimulation) auquel sont associés les Instituts de démographie de Paris et Bordeaux, l’IRD, l’INED, Paris V et Nanterre.

**PERSPECTIVES**

**►** L’année 2013-2014 s’inscrit dans le cadre du quinquennal 2013-2018. La nouvelle maquette de la licence de démographie est sensiblement identique à celle d’aujourd’hui. Par contre la maquette du master a été remaniée en profondeur :

- Transfert de quelques cours du M2 au M1 (cartographie par exemple) afin de rééquilibrer la charge de travail pour les étudiants et répondre à l’évolution du marché professionnel.

- 8 heures de remise à niveau prévues dès la rentrée à destination des M1 non titulaires de la licence de démographie.

- Introduction de nouveaux cours en M1 : démographie pour terrain ethnographique (mutualisé avec le M1 d’ethnologie), géographie humaine (mutualisé avec le M1 de géographie), recherche de stage (rééquilibrage du volume horaire avec le M2).

- Renforcement de l’apprentissage de SAS en M1.

- Ajout d’une langue vivante en M2 sous forme de conférences en anglais. Des cours disciplinaires en anglais vont remplacer les cours de langue.

**►** Autres projets :

- Projet de master bi-diplômant avec l’INRS de Montréal.

- Réalisation d’un site internet.

- Accueil du pôle « Recensement de la population » (CUS-INSEE) sur le campus.

- Développement des rapports avec le labex iPOPs : intégration des étudiants dans des recherches en partenariat avec l’INED, participation à des séminaires INED, etc.

- Mise en route du DU de démographie l’année 2014. Cette formation est autofinancée et ne sera proposée qu’à partir d’un seuil de 6 candidatures.

- Habilitation à Diriger des Recherches de Philippe Cordazzo.

***Rapport d’activité pour l’année universitaire 2012-2013 du CERIS***

**1 / VISIONS**

**1.1. Profil du CERIS**

Le CERIS développe et anime une politique scientifique (recherches, formations, recherche actions)

dans le domaine de l’intervention et du développement social. L’année 2012-2013 a

vu s’initier une dynamique d’internationalisation du Master 2 par conventionnement avec des

universités étrangères (à commencer par l’Allemagne). Il entretient par conséquent de

nombreux partenariats avec des centres de recherche (Laboratoire Cultures et Sociétés en

Europe, SAGE), de formation (EDIAC, ESTES, IFCAD, ISSM, RESCIF, Education

nationale) et des structures associatives et / ou professionnelles d’action sociale.

Le CERIS fait notamment intervenir des professionnels de divers organismes (ACCORD,

Administration pénitentiaire, AMSED, ANPE, Espoir, Promodo 67, Impulsion, CIDF, CG 67,

CREAI, CRES Alsace, CUS, CHU Strasbourg, MDPH, OGACA, PJJ, Savoirs et

Compétences, etc.).

Le CERIS entretient par ailleurs une vie étudiante et post-étudiante en soutenant le

Mouvement Associatif des Etudiants en Recherche et Intervention Sociale anime et organise

plusieurs rencontres entre anciens et nouveaux étudiants chaque année (http://maeris.overblog.

com)

Le CERIS constitue une équipe proposant des formations, interventions et recherches dans les

domaines de l’intervention sociale. Elle est composée de :

1 Secrétaire

1 PU

1 HDR

2 MCF

1 PAST

Il faut ajouter à cela le partage d’une secrétaire comptable avec la Faculté des Sciences

Sociales.

En 2012-2013, le CERIS s’est efforcé de maintenir son activité en l’absence de deux de ses

acteurs, Catherine Delcroix, PU, pour CRCT et Elisa Guiraud Terrier, PAST, décédée en août

2013.

**1.2. Nos activités de formation diplômantes**

**1.2.1. Formations Diplômantes**

**a) *Licence mention Sciences Sociales Parcours Développement Social :***

Cette formation permet d’acquérir des connaissances et des méthodes de réflexion, ainsi que

des méthodes et des techniques en sciences sociales, pour comprendre les transformations des

liens de solidarité et analyser les mutations des politiques publiques (sous divers angles -

sociologiques, historiques, démographiques, juridiques- et par le biais d’un stage de deux

mois).

Les apports spécifiques concernant le développement social complètent ces compétences afin

que les étudiants stagiaires puissent :

• Analyser les situations et étudier les populations qui font l’objet de dispositifs d’intervention

et de projets de développement.

• Se situer dans la transversalité et la complexité des politiques sociales, des dispositifs et des

pratiques.

• Participer auprès d’organismes ou de collectivités, à l’élaboration et à la mise en oeuvre

d’actions de développement social dans le cadre des politiques publiques.

*Des débouchés diversifiés*

— Administrations et collectivités locales dans le secteur public

— « Tiers secteur », monde de l’économie sociale

— Métiers du social et secteur médico-social

— Métiers de l’animation, de l’insertion

— Poursuite en master

**b) Master Intervention Sociale, Conflits et Développement**

Le Master vise spécifiquement l’acquisition de connaissances et de méthodes de réflexion

pour analyser et comparer les logiques et les dynamiques des politiques sociales développées

au cours de ces dernières années en France et en Europe. Le sens de l’intervention sociale face

aux nouvelles problématiques des populations en situation de vulnérabilité est questionné.

*La formation prépare à :*

• la compréhension des enjeux qui traversent l’intervention sociale au regard des

problématisations actuelles,

• la maîtrise des méthodes et des techniques en sciences sociales,

• l’acquisition finalisée de connaissances relatives aux organisations, aux acteurs, aux

pratiques sociales dans les différents champs concernés par le diplôme,

• la construction de projets et la mise en oeuvre de dispositifs d’action pertinents.

*A l’issue de la formation les étudiants ont des capacités :*

• d’analyse et d’interrogation des dispositifs et de leur complexité,

• d’analyse des crises et conflits organisationnels et (inter)institutionnels,

• de conception, de réalisation et d’évaluation des projets et des dispositifs de politiques

sociales,

• de mobilisation de réseaux de compétences et de ressources,

• de mise en oeuvre de l’accueil et de l’accompagnement des populations vulnérables.

**c) Diplôme d’Etat en Ingénierie sociale (DEIS)**

**DEIS de l’Université de Strasbourg (UdS) CERIS - RESCIF**

Le Diplôme d’Etat en Ingénierie Sociale bénéficie d’un partenariat entre le CERIS de

l’Université de Strasbourg et le centre de formation RESCIF (http://www.rescif.com/) .

Il est porté par l’Université de Strasbourg et proposé par le Service de Formation Continue

depuis 2007.

**Personnes concernée**s

Le DEIS s’adresse aux intervenants sociaux, chargés de projet auprès des établissements

médico-sociaux, des collectivités locales, d’associations devant exercer des fonctions

d’expertise, de conseil, de montage et de pilotage de projets, d’évaluation dans le champ des

politiques sociales et de l’intervention sociale.

Les stagiaires doivent être titulaires d’un diplôme de niveau I ou II ou d’un diplôme d’Etat de

travail social et justifier d’une expérience de 3 ans dans le champ du social.

Le contenu de la formation au DEIS s’appuie sur les contenus du Master Professionnel

« intervention sociale, conflits et développement » du CERIS, aussi est-il possible, sous

certaines conditions pour les candidats d’accéder à deux diplômes : le DEIS et le Master

Professionnel.

**Objectifs pédagogiques**

A l’issue de la formation, les diplômés seront capables de :

Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question

sociale, un territoire, une organisation Construire un dispositif d’observation et de veille

sociale Conduire des études ou des recherches Conduire des analyses prospectives

Développer une ingénierie de projets Piloter des démarches évaluatives Evaluer et mobiliser

les ressources nécessaires pour la conduite de projet Coordonner et réguler les collectifs de

travail

**Programme (durée : 875 heures)**

Le DEIS forme aux métiers de l’ingénierie sociale. Ces derniers s’identifient par la maîtrise et

la pratique de trois activités référentielles :

« l’expertise-conseil », c’est-à-dire savoir diagnostiquer et contextualiser pour mieux proposer

et anticiper,

« la conception et le développement », c’est-à-dire savoir construire, piloter et développer les

réponses aux besoins sociaux dans un contexte de plus en plus complexe,

« l’évaluation », c’est-à-dire savoir mettre en oeuvre des démarches évaluatives et en

communiquer les résultats.

**DF1 production de connaissances (300h)**

Vulnérabilité et attente de reconnaissance Sociologie de l’inquiétude et rapport au risque

Sociologie de la nation et des solidarités Sociologie des organisations Sociologie du

développement social Langue Comparaison de sociétés européennes Méthodes en sciences

sociales Sociologie de l’éthique et des valeurs Projet de recherche / professionnel Conception

appel d’offres Stage et méthodologie

**DF2 conception et conduite d’actions (250h) + 175h d’enquête de terrain**

Système des acteurs locaux Institutions européennes Politiques sociales en Europe Histoire et

épistémologie des sciences Anthropologie du projet de formation Sociologie du projet et

dynamiques institutionnelles Finances des acteurs de projet Sociologie d’intervention et

médiation institutionnelle Territoire Anthropologie du projet de formation Démarches et

enjeux de l’intervention sociale Etude de terrain collective (175h+12h)

**DF3 Ressources Humaines (150h)**

Gestion et dynamique des ressources humaines Information et communication Validation de

l’enseignement

**Méthodes pédagogique**s

Le programme DEIS est dispensé à partir d’enseignements d’universitaires et de

professionnels de l’intervention sociale. Il comprend notamment une étude de terrain en

groupe.

La formation DEIS de l’Université de Strasbourg CERIS - RESCIF est réalisée par des

enseignants chercheurs de l’Université et des professionnels formateurs dans leurs locaux

respectifs.

Le DEIS Université de Strasbourg CERIS-RESCIF pari sur l’intérêt d’articuler les mondes

universitaires et professionnels.

**Modalités de certification**

Les modalités de validation des DF du DEIS sont fixées par arrêté ministériel et organisées

avec la DRJSCS.

DF1 Réalisation et soutenance d’une étude

DF2 Élaboration d’un article

DF3 Production et soutenance d’un mémoire de recherche

**Frais de participation :**

8270.00 € (DEIS)

9348.00 € (DEIS+Master Intervention Sociale)

1855.00 € (si titulaire du DSTS)

3190.00 € (si titulaire du Master Intervention Sociale)

Possibilité de faire la formation sur plusieurs années en cumulant les DF ou UF : devis sur

simple demande.

**1.2.2. Actions de formation non diplômantes**

En partenariat avec le Service de Formation Continue, plusieurs actions de formation ont été

mises en oeuvre, notamment sous la responsabilité de Patrick Colin et Nicolas Amadio en

direction de structures médico-sociales ainsi que des instituts de formation en santé et médicosocial.

- Ingénierie de projets et Entreprise Sociale SFC

- Sociologie des organisations IFCS

- Enseignements méthodologiques IFCS

- Formation interne « L’Enfant Victime » AEMO Ostwald

- Apports en sociologie des organisations CAFERUIS – RESCIF

- CSC Albatros « Soutien et formation méthodologie au diagnostic social »

- ARES « Soutien et formation méthodologie enquête vieillissement et isolement des

personnes âgées Esplanade »

- AGIRA avec le Groupe REUNICA « Enquête sur le renoncement aux soins et la

précarité chez les personnes âgées »

- Participation au Conseil scientifique et au Comité de pilotage de la Plate Forme

Recherche Action et Formation en travail social de la Région Alsace.

**1.3. Gouvernance**

La gouvernance du CERIS est assurée par une direction assumant la gestion quotidienne et un

directoire réunissant un ensemble de personnalités liées aux activités du CERIS (le directoire

devrait se réunir cette année avant septembre 2013). Mais elle est surtout mise en oeuvre à

travers la responsabilisation de l’ensemble des membres de l’équipe pédagogique au regard

des tâches administratives, relevant des activités de formation et ce en appui au travail de la

secrétaire Catherine Boisson qui gère l’ensemble des tâches administratives liées aux activités

pédagogiques et de recherche mis en oeuvre par les enseignants du CERIS. L’équipe se réunit

au complet et formellement (sans compter les réunions de travail en binôme qui sont fonction

des conjonctures) tous les mois.

Une codirection partagée entre Catherine Delcroix et Nicolas Amadio garantie une

disponibilité et une continuité dans la gestion des affaires quotidiennes, amoindrissant

l’impact négatif des activités de recherche de chacun et valorisant ces dernières.

Concernant les diplômes de niveau 1 FI ou FC, le Master 2 est coordonné par Catherine

Delcroix et notamment son internationalisation en 2012-2013, le Master 1 par Myriam

Klinger et le DEIS par Nicolas Amadio ainsi que par feu Elisa Guiraud-Terrier pour sa partie

afférente au Centre de Formation RESCIF.

Pour les diplômes de niveau 2, le diplôme de Licence, FI ou FC, est coordonné par Patrick

Colin.

Il faut ajouter à cela que Patrick Colin et Nicolas Amadio prennent en charge la plupart des

activités liées au développement des actions de formation continue du CERIS, notamment

dans ses relations avec le Service de Formation Continue de l’Université de Strasbourg.

**2 / BILAN ET FAITS MARQUANTS**

L’année 2012 a été marquée par la disparition brutale au mois d’août d’Elisa Guiraud Terrier,

Maître de Conférences Associées au CERIS et directrice de RESCIF. Le premier semestre a

largement été impacté par son absence, tant il est vrai qu’Elisa Guiraud Terrier assumait une

charge de travail très importante au CERIS, notamment dans l’encadrement des étudiants de

Licence et de Master.

**2.1. Résultats**

**2.1.1. Accueil des étudiants :**

Le CERIS a cette année accueilli (en Inscription Administrative et Inscription Pédagogique) :

IA IP

2012-2013 2012-2013

L2 option

S3 40 + 19

L2 option

S4 42 + 26

L3 64 58

M1 FI 12 10

M1 FC 11 10

M2 FI 26 18

M2 FC 7 6

De la deuxième année de Licence à la dernière année de Master, l’équipe du CERIS est en

responsabilité plus ou moins directe face à 247 étudiants (pour 1 secrétaire et 3 enseignants

chercheurs titulaires – dont 1 PU et 1 HDR - et 1 PAST).

Si l’on ne comptabilise pas la deuxième année, c’est 120 étudiants pour lesquels nous

proposons des suivis de stage et direction de mémoire.

EN 2012-2013, comme chaque année, le CERIS a été contraint de refuser un nombre

important de candidatures, notamment en Master 1 et Master 2, faute de capacités

d’encadrement suffisantes.

**2.1.2. Gestion Financière**

L’année 2012-2013 a été marquée par une clôture des comptes CERIS lors du passage au

nouveau budget de la centrale financière de l’Université. Cette clôture a permis de faire

émerger le fait que le CERIS, bien qu’ayant apparemment un budget excédentaire tout au long

de l’année, ne parvenait en réalité qu’à réaliser un équilibre budgétaire à hauteur d’environ

100 euros sur l’année.

L’apparente santé financière du CERIS était due au fait que le Service de Formation

Continue, par le biais des services financiers centraux, reversait de manière quasi

systématique un « budget prévisionnel » qui se superposait au passage entre deux budgets

d’année par les services centraux. Le prévisionnel reversé en janvier 2013 a été de 17 000

euros. Il était de 22 000 euros en 2012.

La baisse des entrées financières liée à la baisse du nombre d’étudiant en formation continue

en est une des principales causes. Cette année, les services centraux ont demandé au CERIS

de « retenir » 7000 euros pour financer les frais de vacation et formation continue. Une autre

cause est le coût du DIES, pour lequel le CERIS doit chaque année reverser une somme

importante à son partenaire RESCIF, lequel sous-traite une partie de la formation,

conformément au dossier d’agrément déposé devant la DRJSCS. Le budget arrive néanmoins

à l’équilibre grâce aux actions de formation continue notamment mises en oeuvre par Patrick

Colin.

L’équipe du CERIS a donc été particulièrement attentive à ne pas engager des frais que le

CERIS n’aurait pas été en mesure de régulariser. 2012-2013 apparait de ce point de vue

comme une année de restriction. Il faut ajouter à cela que l’année précédente avait permis de

renouveler partiellement le matériel informatique ainsi que quelques éléments de mobilier.

**2.2. Le profil de nos étudiants**

Les étudiants choisissant l’option développement social sont assez nombreux et semblent faire

ce choix soit pour découvrir les questions d’intervention sociale et par la suite les éventuels

débouchés professionnels, soit parce qu’ils ont déjà l’intention de se professionnaliser dans

ces secteurs – notamment en projetant de passer les concours des écoles de formation en

travail social -.

Les étudiants de Licence issus de formation initiale souhaitent dans leur grande majorité, en

début d’année, passer les concours des écoles de formation en travail social. Ils sont in fine

beaucoup moins nombreux lorsqu’arrive les concours. Le stage obligatoire en Licence leur

permet souvent de confirmer ou non leur projet professionnel. On constate aussi de plus en

plus d’étudiants qui souhaitent travailler dans le secteur médico-social en poursuivant une

formation universitaire, c’est-à-dire qui ne souhaite pas entrer dans les écoles de formation.

Les étudiants issus des écoles de formation en travail social sont soit en train de terminer leur

formation (3ème année), soit font la licence après l’obtention de leur DE. Une grande partie des

étudiants qui s’inscrivent en Licence tout en étant en 3ème année de formation DE demandent,

à la fin du 1er semestre, à pouvoir faire la licence en 2 ans. Le taux de réussite de ces étudiants

doit prendre en compte cet aspect de leur trajectoire d’étude.

Les étudiants de Licence s’inscrivant en formation continue et achevant leur formation ont été

inférieurs à cinq, ce qui nous a obligé à ne pas ouvrir le dispositif de formation continue (le

« point mort ou d’équilibre » n’étant pas assuré mettant ainsi en péril le budget global du

CERIS. Trois raisons peuvent être évoquées. Garantissant très difficilement un emploi, le

diplôme de licence a considérablement perdu en « valeur » sur le territoire national, moins de

personnes sont prêtes à payer des frais de formation pour un niveau licence. Les stratégies de

certaines universités ou EPES quant à la sélection des candidats (notamment pourvus

d’expériences professionnelles) en Master 1 et 2 constitue une concurrence importante. La

Licence Développement Social est à visée professionalisante et non professionnelle, ce qui la

rend peu attractive pour ce type de public.

La licence développement social voit ainsi depuis quelques années se croiser dans ses rangs

deux profils d’étudiants, ce qui permet d’engager des échanges mutuels et dynamiques de

cours intéressants.

Les étudiants de Master 1 sont à moitié inscrit en FI et FC. On notera cependant que quelques

étudiants inscrits en FC sont des personnes ayant déjà de l’expérience professionnelle en

intervention sociale et qui sont notamment d’anciens étudiants de licence FI. Ainsi, la

promotion de Master permet des échanges plus approfondis quant aux réalités sociologiques

de l’intervention sociale dans un dialogue fécond entre perspective théoriques et pratiques

avec les étudiants de formation initiale notamment.

On retrouve parmi les étudiants de Master 2 une partie des étudiants de Master 1 à laquelle

s’ajoute de nouveaux entrants. Le stage de Master 2 et la rédaction du mémoire occupe une

partie importante des préoccupations des étudiants et les temps de travail collectif permettent

des discussions et avancées concrètes sur les considérations méthodologico-épistémologique

de la recherche. Le devenir des Master 2 du CERIS reste une préoccupation pour laquelle

nous n’avons pas encore engagé de collecte d’information systématique. Reste que si une

partie importante de la promotion est déjà en exercice professionnelle et profite de la

qualification de niveau 1 pour est promue à des responsabilités plus importantes au sein de

leurs structures, le stage long permet aux Master 2 sans employeurs fixes de développer leurs

réseaux et d’accéder à un emploi pérenne.

**2.3. Nos collaborateurs**

Nos principaux collaborateurs durant cette année 2012-2013 sont :

- Les écoles de formation ESTES – ISSM pour les conventions de Licence

- L’association RESCIF pour notre partenariat dans le DEIS (Conseil

d’Administration).

- L’institut de formation des cadres infirmiers (IFCS) de Strasbourg (Comité Technique

Pédagogique).

- Les associations et structures d’action sociale et médico-sociale au niveau régional,

dont, pour les travaux de cette année : AEMO ARSEA – Accord –- CSC Haut Rhin et

Bas-Rhin - CG 67 et 88 – CUS Ville de Strasbourg.

* L’association du RUFS Réseau Universitaire Formations du Social

**3 / DEVELOPPEMENTS ET STRATEGIES**

**3.1. Éclairages sur les enjeux à venir**

Le champ principal d’activité et développement de l’offre de formation du CERIS est en forte

recomposition, à la fois dans le domaine du social et de la santé. Cette recomposition pourra

être lourde de conséquence non seulement en termes d’enseignement formation initiale et

continue mais aussi de recherche.

Pour aller à l’essentiel, nous sommes confrontés à deux mouvements :

1. Dans le domaine du social, les écoles de formation en travail social sont en train de se

fédérer pour créer des Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé

(HEPASS). Ces créations et labellisations se font par le bais du syndicat UNAFORIS (cf.

http://www.unaforis.eu/presentation/documents\_fondateurs/unaforis\_processus\_pf\_9sept2011

.pdf) avec un appui « circonstancié » des Ministères de la Cohésion Sociale et de

l’Enseignement Supérieur.

Objectif : obtenir un agrément pour proposer des diplômes reconnus par le Ministère de

l’enseignement supérieur, donc sans passer par les Universités, et ce de la Licence au doctorat

(le CNAM a récemment validé l’existence d’un doctorat appliqué en travail social – cf.

http://www.scoop.it/t/doctorat-et-doctorants/p/2007277998/cnam-vers-un-doctoratprofessionnalisant-

en-travail-social-ancreai), en passant par le Master.

S’ils obtiennent ces agréments, une grande partie des étudiants de formation initiale et

continue risque de rejoindre les rangs de ces HEPASS au détriment de nos filières

universitaires. On peut aussi se demander comment l’Université envisage de se positionner

vis-à-vis d’une possible formation doctorale.

C’est là pour le CERIS comme pour d’autres acteurs de l’UDS un enjeu pédagogique mais

aussi financier important.

2. Dans le domaine de la santé, les instituts de formation en soins infirmier, puériculture,

cadre de santé de la région Alsace sont passés récemment au système LMD. Dans ce cadre,

leurs directions nous sollicitent pour de réaliser des conventionnements afin de proposer des

double cursus (par exemple Diplôme d’Etat de Cadre Infirmier + Master 2). Cela est d’autant

plus important pour ces instituts que les récentes réformes poussent leurs administrations de

tutelle à les enjoindre de développer leurs activités de Formation Initiale, de Formation

Continue et de Recherche, ce qui est tout à fait nouveau pour eux.

Objectif : sans qu’une feuille de route ne soit totalement déterminée, la tendance va vers : (a)

soit des fusions entre les instituts de formation et de possibles formules type « HEPASS » ou

écoles de Rennes EHESP, (b) soit vers une recomposition-intégration de ces formations dans

des Masters de type universitaires.

C’est évidemment vers cette dernière solution que nous essayons, au CERIS particulièrement,

d’orienter le mouvement. Mais nous ne disposons que de peu de moyens et d’une souplesse

administrative (tant pour les ressources humaines que financières) relativement limitée par

rapport à nos concurrents.

**3.2. Actions de formation pour 2013-2014**

En 2013-2014, le CERIS reconduit :

- la Licence Formation Initiale,

- le Master1 FI et FC,

- le Master 2 FI et FC,

- le DEIS

et propose en collaboration avec le Service de Formation Continue 3 actions de formation non

diplômantes :

- Racismes, préjugés, radicalité : comprendre pour mieux agir

- Sociologie des risques psychosociaux.

- Prévenir la pénibilité et la souffrance au travail

**CONCLUSION :**

Depuis 3 à 5 ans le CERIS se trouve en position d’attente vis-à-vis :

- de la question de la professionnalisation à l’université et de son articulation aux

activités de recherche, notamment dans ses aspects disciplinaires,

- du développement de la formation continue et de l’ingénierie de formation à

l’Université de Strasbourg

- de ses partenariats avec les centres, instituts et écoles de formation dans le champ de la

santé et du médico-social

L’année 2012-2013 met de ce point de vue particulièrement en exergue la nécessité de

réfléchir à des réaménagements non seulement de l’offre de formation mais aussi des activités

de recherche et d’intervention du CERIS. L’équipe du CERIS attend une clarification des

stratégies universitaires nationales mais aussi de l’Université de Strasbourg pour faire les

meilleurs choix quant à son avenir.

**Institut de Polémologie**

Année 2012/13

En licence comme en master, les thématiques offertes par l’Institut de Polémologie rencontrent un intérêt croissant auprès des étudiants inscrits en sociologie. Chacun des cours proposés est fréquenté en moyenne par une vingtaine d’inscrits. Le cours de licence (2è sem.), intitulé « Sociologie des conflits et polémologie » a été choisi cette année par 28 étudiants. Certains cours ont été encore plus fréquentés, en master notamment, comme par exemple « Violences et médiations », les cours sur le terrorisme ou la reconnaissance (jusqu’à plus de trente inscrits) ; outre le choix fait par les étudiants de sociologie, ces cours semblent particulièrement attractifs pour des étudiants venant du master éthique.

Par ailleurs, l’enquête inter années sur l’imaginaire guerrier s’est poursuivie cette année avec un effectif de quelques 25 étudiants. L’Institut participe également aux activités du Laboratoire Cultures et sociétés en Europe, en invitant ses étudiants à des séminaires, cette année notamment sur Les malentendus. Nous poursuivrons cette dynamique dès la prochaine rentrée, avec notamment quelques modifications dans les cours proposés (dans le cadre de la nouvelle maquette) : une dimension plus méthodologique est notamment proposée en Licence (« Méthodes d’analyse des conflits »), et en master, une approche pragmatique avec un cours sur les formes de négociations.

L’Institut est également partie prenante dans l’organisation des sessions de communications du GT45 Sociologie des conflits, dans le cadre du Congrès de l’AFS en septembre 2013. Deux publications sont en préparation pour début 2014 : un ouvrage reprenant les travaux du Groupe Thématique Sociologie des conflits, dans le cadre du dernier Congrès à Grenoble, et les Cahiers du GIPRI, suite à la rencontre polémologie /iranologie, en octobre 2011, organisée à Genève avec cet Institut de recherches sur la paix de Genève. L’organisation d’une journée d’études, avec le laboratoire et l’AFS, sur « Les images du conflit » est prévue au cours de l’année 2013/14.

 Myriam Klinger

 Directrice de l’Institut de Polémologie